

**Séance du conseil municipal du
jeudi 8 octobre 2026**
Liste et résumé des délibérations examinées en séance

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 8 octobre 2026, à 19 heures 30, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler, maire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026

Le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2026 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Projet de construction d'une école maternelle : validation de l'APD (avant-projet définitif)

Le conseil municipal **approuve** l'avant-projet définitif (APD) présenté intégrant l'ensemble des options retenues ; adaptation techniques et demandes complémentaires incluses, s'élevant à : 3 232 763,00 € HT valeur avril 2026, soit 3 879 315,60 € TTC et arrête le montant des honoraires Du bureau de maîtrise d'œuvre découlant de la validation de l'APD, à la somme de 537 519,80 € HT, soit 645 023,77 € TTC.

3. Marché travaux de voirie : modification de l'avenant n°2

Le conseil municipal **approuve** la modification apportée à l'avenant n°2, portant sur la validation par la Communauté de communes Alsace Rhin-Brisach, au vu du bordereau de prix prévoyant les difficultés liées aux terrassements, d'un surcoût de 3 000 € HT, ce qui porte le marché de travaux pour l'ensemble des trois collectivités à 680 712,00 € HT.

4. Budget 2026 : décision modificative n°2

Le conseil municipal **approuve** la décision modificative n° 2 résultant de l'actualisation des honoraires de la maîtrise d'œuvre en phase APD et de la modification de l'avenant n° 2 au marché de travaux de voirie.

5. Société de musique « Echo du Rhin » : demande de subvention exceptionnelle

Le conseil municipal **alloue** une subvention exceptionnelle à la Société de Musique locale « Echo du Rhin » pour l'achat de 40 pupitres avec lampes et d'accessoires de percussions.

Cette subvention se substitue à la subvention complémentaire annuelle de défraiement du chef de musique versée dans le cadre de la convention d'objectifs.

6. Halte nautique : renouvellement de la convention temporaire d'occupation avec VNF

Le conseil municipal **approuve** le renouvellement de la convention temporaire d'occupation du domaine public fluvial, conclue avec VNF, relative à l'exploitation de la Halte Nautique, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2027.

7. Halte Nautique : renouvellement de la convention de sous-location au club des plaisanciers de Breisach

Vu, la reconduction de la convention d'occupation temporaire de la Halte-Nautique conclue avec VNF et approuvée par le conseil municipal par délibération du même jour,

Vu, la demande de reconduction de la convention de sous-location de la Halte Nautique présentée par Madame Sirkka Bachmann pour le compte de l'association **SportHafen-Gemeinschaft Breisach e.V.** en date du 18 septembre 2026,

Sous réserve de l'accord exprès de VNF,

le conseil municipal, **accepte** la mise en sous-location des installations de la Halte-Nautique et le transfert de la gestion de l'activité de la halte, au club des plaisanciers allemands (**SportHafen-Gemeinschaft Breisach e.V.**) à compter du 1^{er} janvier 2027 jusqu'à la date d'échéance de la convention conclue entre la commune de Kunheim et VNF (voies navigables de France).

8. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach : rapport d'activités des services 2025

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes au cours de l'exercice précédent.

Ce rapport accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant **a été présenté** aux conseillers municipaux.

9. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach : rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

D'importantes opérations de maintenance et de réhabilitation ont été réalisées sur l'ensemble des STEP (stations d'épuration du secteur), Baltzenheim, Biesheim, Munchhouse, Nambshheim, Rumersheim-le-Haut, Urschenheim, Volgelsheim.

Nette augmentation des travaux d'entretien sur un patrimoine vieillissant. Cependant le taux de réhabilitation de réseau n'est que de 1% : des opérations importantes de renouvellement de réseaux sont à prévoir dans les prochaines années.

- 179 contrôles d'assainissement collectif ont été réalisés (366 en 2024).
- 86 contrôles de dispositifs d'ANC (Assainissement Non Collectif) ont été réalisés (100 en 2024).
- Demandes de permis d'aménager : 238 dossiers instruits (contre 243 en 2024).

Le patrimoine d'assainissement de la CCARB en 2025 :

Stations d'épuration	8 + 1 micro-step9
Stations de pompage	84
Linéaire de réseaux	Env. 412 km
Bassins de dépollution	11
Avaloirs eaux pluviales	8 400
Décanteurs Séparateurs – Puits perdus	3 642

Taux de raccordement sur les 25 communes gérées en assainissement collectif : environ 16 200 ménages raccordés, soit **97,6 %**.

Pour les 4 autres communes, ce taux n'est pas calculé (3 communes en ANC et Logelheim gérée en assainissement par le SIEPI).

Les indicateurs techniques mettent en évidence :

Une bonne connaissance du patrimoine ;

La gestion pluriannuelle de ce patrimoine définie sur 5 ans : enquêtes (mises en œuvre) et inspection vidéo (en cours) à compléter sur l'ensemble du territoire ;

L'évacuation des boues conformément à la réglementation ;

La conformité de la collecte des effluents ;

La conformité partielle des ouvrages d'épuration ;

En assainissement non collectif (ANC), instruction et suivi des travaux neufs et de réhabilitation.

Indicateurs financiers :

Prix de la redevance Assainissement Collectif en 2024 : 2,51 €TTC/m³ (base : 120m³/an/ménage) - dans la moyenne nationale des collectivités de la strate (collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants). A titre d'information, la redevance moyenne en France était de 2,50 € TTC/m³ en 2022.

Les prix des contrôles ANC sont compris entre 106 et 195 € TTC, selon le type de contrôle.

10. Déclarations d'urbanisme

Le conseil municipal est informé des dossiers d'urbanisme suivants :

la déclaration préalable déposée par :

- **Barthélémy Schuster Tretz** pour une piscine au 23, rue de la Forge.

• Subvention communale au titre des énergies renouvelables - liste des bénéficiaires :

2026	Nom	Type d'installation	Montant de la subvention
6	David Vasquez	Energie photovoltaïque	450 €
7	Pascal Roeder	Energie photovoltaïque	450 €

11. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

01.10.26 S. Edel

Commission périscolaire

07.10.26 I. Beyer

Commission manifestations

Structures intercommunales

21.09.26 J. Köppe-Ritzenthaler

CCARB conseil communautaire

22.09.26 S. Edel

Réunion avec le SIS 68 et la CeA

30.09.26 G. Chatton

Comités locaux NATURA 2000

30.09.26 D. Weisheimer

CCARB conférence des maires Vialis et TIG

01.10.26 J. Köppe-Ritzenthaler

Comité syndical du PETR

05.10.26 J. Köppe-Ritzenthaler

Copil projet de territoire

06.10.26 V. Rakotondramanana

CCARB groupe de travail communication

06.10.26 J. Köppe-Ritzenthaler

CCARB commission mobilités

07.10.26 J. Köppe-Ritzenthaler

Comité directeur Infobest

07.10.26 S. Edel

CTG réunion de médiatisation

08.10.26 J. Köppe-Ritzenthaler

Copil canal Artzenheim-Friesenheim

08.10.26 I. Beyer

AGIMAPAK

12. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Liste des marchés du 18/09/2026 au 30/09/2026 supérieurs à 1 000 € HT**

N°	Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
1	TRADEC	VOIRIE REPRISE ENROBES RUE MUGUET+CANIVEAU RUE DU CANAL	2 250,00	2 700,00
2	PLANETE FLOCAGE	JOURNEE CITOYENNE T-SHIRT AVEC FLOCAGE	1 320,00	1 584,00
3	URSUS TRAVAUX	ECOLE MATERNELLE INSTALLATION BRASSEUR AIR	3 934,40	3 934,40
4	URSUS TRAVAUX	ECOLE JV INSTALLATION BRASSEUR AIR	9 924,48	9 924,48
5	URSUS TRAVAUX	PERISCO INSTALLATION BRASSEUR AIR	4 668,80	4 668,80
6	VIVAPARC	AIRE DE JEUX PIECE DETACHEES KOMPAN	1 054,50	1 265,40
7	ARS TELECOM	INFORMATIQUE RENOUVELLEMENT LICENCES BOITES MAILS	1 658,28	1 989,94

- **Ouvrage « mémoire de vies » - liste des bénéficiaires à titre gratuit :**

	Nom	motif	nombre
151	Alexandre Lamotte et Adeline Bouchard	mariage	1

13. Divers

❖ **Calendrier :**

- Collecte de la Banque alimentaire : **du 2 au 6 novembre 2026**
- Séance du conseil municipal : **jeudi 5 novembre 2026 à 19 heures 30**
- Commémoration de l'Armistice : **mercredi 11 novembre à 10 heures 30**
- Marché de Noël à Kunheim : **samedi 21 novembre 2026 à partir de 11 heures**

Fait à Kunheim, mercredi 14 octobre 2026,
la maire



Jill Köppe-Ritzenthaler.